

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Les milieux protégés favorisent la diversification des économies locales et régionales. Ils contribuent à sauvegarder des ressources naturelles renouvelables pour le maintien d'activités comme la chasse, la pêche et le piégeage.

Les milieux protégés sont nécessaires pour le maintien de l'industrie touristique et écotouristique de la région. Ils représentent également une des constituantes importantes de la **gestion durable des forêts**. Finalement, ce sont des lieux pour la récréation de plein air, favorisant ainsi un bien-être physique et mental.

VOICI D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION UTILES

Programme des dons écologiques ■ Environnement Canada ■ <https://www.canada.ca/fr/environnement-change-ment-climatique/services/financement-environnement/programme-dons-ecologiques/apercu.html>

Les réserves naturelles ■ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ■ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/depliant.htm>

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

Rédaction: Camille Caumette
Révision: Priscilla Gareau
Cartographie: Stéphane Gingras

Photos: Ambioterra
Imprimé sur papier 100% recyclé post-consommation



624 Notre-Dame, local 31
St-Chrysostome (Qc) J0S 1R0
450-637-8585
info@ambioterra.org
www.ambioterra.org

Pourquoi protéger les milieux naturels sur votre propriété?

Ambioterra a débuté en 2009 un projet pour sensibiliser les propriétaires privés à protéger la biodiversité et les milieux naturels sur leur terrain dans le bassin versant de la rivière des Anglais.

Les municipalités situées sur ce territoire sont Hemmingford, Havelock, Saint-Chrysostome, Saint-Sacrement, Howick, Franklin, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Saint-Patrice- Sherrington et Saint-Michel.

LA CONSERVATION VOLONTAIRE... C'EST QUOI ?

Bassin versant de
la rivière des Anglais



» CE PROJET EST IMPORTANT, CAR LES AIRES PROTÉGÉES EN MILIEU PRIVÉ SUR CE TERRITOIRE SONT RARES. POURTANT, CE TERRITOIRE EST À PLUS DE 95% DE TENURE PRIVÉE. IL Y EXISTE UNE GRANDE BIODIVERSITÉ DE LA FAUNE ET DE LA FLORE.

Pourquoi ? Parce que ce territoire est doté d'un climat clément et d'une grande variété de milieux: aquatiques, riverains, humides, forestiers et agricoles. On y retrouve également plusieurs espèces en péril. Cette biodiversité est menacée car la majorité de ces espèces vivent sur des terres privées vouées à la production agricole et à l'exploitation forestière sur lesquelles la fragmentation des habitats est très importante.

De plus, la majorité des propriétaires ignorent la présence de ces espèces et ne peuvent donc pas appliquer les mesures adéquates pour protéger leur habitat. Pourtant, il existe des moyens simples à la portée de tous pour limiter les impacts négatifs des activités humaines (agriculture, exploitation forestière, aménagement des terrains privés, etc.). Dans ce feuillet, nous verrons les principaux moyens dont disposent les propriétaires privés pour protéger le patrimoine naturel sur leur terrain.

Espèces en péril dans le bassin versant de la rivière des Anglais



Le saviez-vous?



Les milieux protégés sont importants tant sur les plans écologique, sanitaire, économique, scientifique, éducatif, social que culturel. Sur le plan écologique, ils sont bénéfiques pour:

- LA PRODUCTION D'OXYGÈNE
- LA CRÉATION ET LA PROTECTION DES SOLS
- L'ABSORPTION ET LA RÉDUCTION DES POLLUANTS
- L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS CLIMATIQUES LOCALES ET RÉGIONALES
- LA CONSERVATION DES EAUX SOUTERRAINES
- LA RÉGULARISATION ET LA PURIFICATION DES COURS D'EAU

ESPÈCES FLORISTIQUES | ESPÈCES FAUNIQUES

Noyer cendré	Fouille-roche gris
Pin rigide	Anguille d'Amérique
Chêne blanc	Bec-de-lièvre
Chêne bicolore	Chat-fou des rapides
Érable noir	Tête rose
Zizanie à fleurs blanches	Salamandre sombre des montagnes
Cardamine carcajou	Salamandre sombre du Nord
Lis du Canada	Salamandre pourpre
Persicaire faux-poivre-d'eau	Salamandre à quatre orteils
Utriculaire à scapes gémés	Rainette faux-grillon de l'Ouest
Goodyérie pubescente	Tortue des bois
Spiranthe de Case	Tortue mouchetée
Ail des bois	Tortue serpentine
Matteuccie fougère-à-l'autruche	Couleuvre à collier
Uvulaire à grandes fleurs	Couleuvre verte
	Couleuvre tachetée

Quels sont les moyens pour protéger votre patrimoine naturel ?

» LES MOYENS POUR PROTÉGER VOTRE PATRIMOINE NATUREL SONT DIVISÉS EN FONCTION DE VOS BESOINS. ILS SONT D'ORDRES MORAUX, LÉGAUX ET/OU FINANCIERS.

- Voulez-vous demeurer propriétaire de l'ensemble de votre terrain ?
- Voulez-vous être partenaire avec un groupe écologiste pour conserver votre propriété ?
- Voulez-vous exploiter la forêt ou une autre ressource naturelle sur votre propriété ?

Voici certaines questions que doit se poser un propriétaire qui veut protéger son patrimoine naturel. Certaines options nécessitent un engagement légal, alors que d'autres non. Par exemple, la signature d'une déclaration d'intention n'a pas d'implication légale, il s'agit d'un engagement moral. Cependant, si vous désirez aller plus loin dans la conservation de votre patrimoine naturel, il existe d'autres moyens de garantir sa protection et ce à différents degrés. Certains d'entre eux permettent au propriétaire d'être exempté de taxes foncières ainsi que d'obtenir une réduction d'impôt.

Voici un tableau qui résume les différentes options à votre disposition:

OPTIONS DE CONSERVATION LES ENTENTES DE CONSERVATION				
OPTIONS DE CONSERVATION	VOUS DEMEUREZ PROPRIÉTAIRE	AVANTAGE FINANCIER/FISCAL	ENTENTE LÉGALE	DESCRIPTION
Déclaration d'intention	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété.
Entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur	Oui	Non	Non	Engagement moral d'un propriétaire qui repose sur son honneur, par lequel il manifeste le souhait de conserver les attraits naturels de sa propriété.
Contrat de louage (ou bail)	Oui	Non	Oui	La terre est louée à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Prêt à usage	Oui	Non	Oui	La terre est louée gratuitement à un organisme de conservation, à un producteur agricole ou forestier pendant un nombre déterminé d'années, sous réserve de restrictions quant à son utilisation.
Convention entre propriétaires	Oui	Non	Possible	Engagement entre voisins où ceux-ci s'entendent sur une gestion durable de leurs terres. Le tout peut se faire seulement entre voisins ou avec un organisme de conservation. Une entente légale peut également être signée pour assurer la continuité de l'entente dans le futur, mais n'est pas obligatoire.
Servitude de conservation	Oui	Possible	Oui	Entente conclue entre un propriétaire et un organisme de conservation où le propriétaire renonce à faire chez lui des activités dommageables pour l'environnement.
Vente	Non	Possible	Oui	Un propriétaire vend sa propriété à un organisme de conservation.
Donation	Non	Possible	Oui	Un propriétaire donne sa propriété à un organisme de conservation.
Réserve naturelle	Oui	Oui	Oui	Engagement légal par lequel un propriétaire s'engage à protéger les attraits naturels de sa propriété en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel.



UNE AIRE PROTÉGÉE... C'EST QUOI ?

Parmi les moyens légaux dont dispose un propriétaire privé pour protéger son patrimoine naturel, on retrouve la création d'une aire protégée. Une aire protégée est un territoire délimité, en milieu terrestre ou aquatique, dans lequel le propriétaire s'engage légalement à assurer la protection de la diversité biologique et des ressources naturelles qui s'y trouvent.